MILAN
N° 142
avril 2012

FICHE PÉDAGOGIQUE CYCLE 3

Mobiclic

Cliccitoyen

RUBRIQUE

- La démocratie représentative en France

DOMAINES D'ACTIVITÉS

- Instruction civique et morale / TUIC

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

Objectifs : En privilégiant le recours aux TUIC, les élèves seront amenés à étudier les principes de démocratie représentative : les élections présidentielles et le suffrage universel, le rôle du président, des députés et sénateurs, les principes de la Constitution de 1958, le parcours d'une loi.

Compétence 1 (la maîtrise de la langue française) : effectuer [...] des recherches dans des ouvrages documentaires.
Compétence 4 (la maîtrise des TUIC – B2i niveau école) : lire [et exploiter] un document numérique ; chercher des informations par voie électronique.
Compétence 6 (les compétences sociales et civiques) : connaître les principes et fondements de la vie sociale et civique (reconnaître les symboles de la république [...]).
Compétence 7 (l'autonomie et l'initiative) : [avoir des méthodes de travail autonomes], respecter des consignes simples [...] ; commencer à savoir s'autoévaluer [...] ; soutenir une écoute prolongée.

MOTS CLÉS

Mot-clé 1 : sciences sociales
Mot-clé 2 : politique
Mots-clés 3 : France, démocratie, république, président, Assemblée nationale, député, Sénat, sénateur, loi, élection, suffrage universel, constitution

SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE OU ACTIVITÉ

nombre de séances	durée de l'activité
5	3h30

Séance 1 : Exploitation du cédérom Mobiclic n° 142 – élection présidentielle (durée : 1 heure)
Séance 2 : Les autres occasions de voter (durée : 45 minutes)
Séance 3 : La Constitution de 1958 (durée : 30 minutes)
Séance 4 : Le parcours d'une loi (durée : 45 minutes)
Séance 5 : Évaluation (durée : 30 minutes)

Dans le cadre d'une progression de cycle, cette séquence concerne les élèves de cours moyen et d'entrée de collège.
Il est recommandé de l'insérer avec les contenus d'apprentissage en histoire (la Révolution de 1789 qui fonde les bases actuelles de la nation française et la Ve République qui précise le fonctionnement actuel de nos institutions) ou en géographie (connaissance des pays européens et du monde).

Les fiches pédagogiques des magazines Milan sont réalisées par une équipe pluricatégorielle de l'Éducation nationale : enseignants-chercheurs, conseillers pédagogiques et inspecteurs de l'Éducation nationale.
Conception : F. Deglave, conseiller pédagogique, pour Mobiclic n°142

CONTENUS D'APPRENTISSAGE :

ce qu'il faut retenir de la notion visée en instruction civique
(niveau de formulation pour les élèves pouvant servir à une trame de leçon type)

La France est une démocratie car les personnes qui gouvernent sont élues par la population. Les citoyens français ont les mêmes droits et devoirs.
Opposition démocratie/dictature : dans une dictature, le dirigeant prend généralement le pouvoir par la force et tout le monde n'a pas les mêmes libertés.
La France est une république car c'est la population qui décide celui ou ceux qui dirigeront le pays. La République française est le « gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple » (extrait de la Constitution française de 1958).
Les idées républicaines sont basées sur des droits (liberté de pensée, égalité entre tous, droit de vote…) et des devoirs (comme le respect des lois).
Opposition république /monarchie : dans une monarchie, le pays est gouverné par un roi qui décide. Celui-ci est généralement désigné par succession familiale.

La France est dirigée par :
- le président qui veille avec le gouvernement (les ministres) au bon fonctionnement du pays ;
- le Parlement qui est constitué de l'Assemblée nationale (les députés) et du Sénat (les sénateurs).

La Constitution de la Ve République (1958) précise le fonctionnement de notre pays. Son article premier stipule que « La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale ». L'article 2 rappelle les symboles et principes de la république.
La Constitution précise aussi les pouvoirs du président dont voici un extrait : le président garantit la Constitution, il nomme le Premier ministre et préside le Conseil des ministres, il représente la France à l'étranger, il nomme certains représentants de l'État, il signe les lois, c'est le chef des armées, il a le droit de grâce sur les condamnés, il peut proposer un référendum, il peut avoir le pouvoir absolu pendant un mois en cas de grise grave *[note de l'auteur : seuls certains pouvoirs du président sont ici donnés à titre indicatif, ils ne doivent que très partiellement être retenus]*.

Président et députés sont élus au suffrage universel direct (élus par tous les citoyens français majeurs) tous les 5 ans.
Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect (élus par les « grands électeurs » : les députés, les maires…) tous les 6 ans.
Il y a d'autres élus en France :
Le conseil régional décide des affaires de la Région (préciser le nom de la Région).
Le conseil général décide des affaires du département (préciser le nom du département).
Le conseil municipal et le maire décident des affaires de la ville ou du village (préciser le nom de la ville ou du village).
Pour pouvoir voter aux élections présidentielles et législatives (députés), il faut avoir 18 ans, être français, être en règle avec la justice et être inscrit sur les listes électorales.
Pour qu'une nouvelle loi soit appliquée, il faut qu'elle soit étudiée par les députés puis par les sénateurs avant d'être signée par le président de la République.

Documents annexes

Annexe 1 : interactive Mobiclic n° 142 corrigée (et version « papier » élève vierge)
Annexe 2 : articulation avec les programmes 2008 et le socle commun de connaissances et de compétences
(lien complémentaire :
http://eduscol.education.fr/cid58402/progressions-pour-l-ecole-elementaire.html)

SÉANCE 1 SUR 5 : EXPLOITATION DU CÉDÉROM MOBICLIC N° 142 – ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Cette séance sur support multimédia à l'aide d'une fiche d'exercices interactive permet de mieux comprendre les élections présidentielles et le rôle du président de la République. Des mots-clés liés à nos institutions sont aussi explicités (république, constitution, suffrage universel…).

Support d'apprentissage :
Fiche* interactive Mobiclic n° 142, dossier « Cliccitoyen : Votez, aliens ! ».

Quatre exercices sont proposés :
Exercice 1 : Un peu de vocabulaire et quelques définitions
Exercice 2 : Le « vrai-faux » pour devenir président
Exercice 3 : Comment voter pour élire le président ?
Exercice 4 : Le rôle du président de la République

Dispositif :
Les élèves pourront utiliser la fiche dans le cadre d'un atelier autonome, en fond de classe, sur un ordinateur (seuls, à deux ou à trois). Une utilisation en salle informatique par demi-classe ou classe entière est aussi envisageable. Ils utiliseront conjointement la fiche interactive et le cédérom.
L'élève peut interrompre un travail en cours sur la fiche interactive et le reprendre à tout moment sans perte d'informations. La fiche interactive est également réinitialisable à volonté.
Rappel : le cédérom peut être facilement copié sur le disque dur de l'ordinateur (consulter l'onglet « Espace parents profs » du cédérom).

Durée de mise en œuvre : 1 heure
Compter 25 minutes par ordinateur pour visionner le cédérom, 20 minutes pour compléter la fiche interactive, puis 15 minutes de regroupement collectif pour la correction et une trace écrite finale.

Modalités d'apprentissage :
L'élève est en situation de recherche autonome. Pendant le temps d'utilisation de la fiche interactive, l'enseignant n'accompagne l'élève que pour lui éviter de rester bloqué, l'interactivité de la fiche permettant une grande autonomie de travail. Chaque élève a la possibilité d'imprimer sa fiche.
L'annexe 1 ci-après donne une version corrigée de la fiche (une version « papier » vierge pour les élèves est aussi disponible). L'enseignant proposera ensuite une correction collective.
La trace écrite finale sera réalisée collectivement ; elle se basera sur la correction en veillant à ne retenir que les éléments précisés dans le paragraphe « Contenus d'apprentissage : ce qu'il faut retenir de la notion visée en instruction civique ».
Il est souhaitable que le support multimédia Mobiclic soit utilisé régulièrement par les élèves, avant et après la séance proprement dite.

* Ces fiches sont téléchargeables dans l'espace ressources du site **Milan école**. Le cédérom précise l'« utilisation de Mobiclic en classe » (onglet « Espace parents profs »).

SÉANCE 2 SUR 5 :
LES AUTRES OCCASIONS DE VOTER

Cette séance, basée sur l'utilisation d'un site Internet d'information pour enfants (*1jour1actu !*, éditions Milan), permet de repérer quelques caractères généraux de la démocratie représentative en France (les élections législatives, sénatoriales et territoriales, ainsi que le référendum) ainsi que le vocabulaire associé.

Support d'apprentissage :
Site Internet 1jour1actu ! (**http://1jour1actu.com/france/quelles-sont-les-autres-occasions-de-voter/**)
En l'absence de connexion Internet, cette page pourra être imprimée et distribuée aux élèves.

L'enseignant veillera à préciser aux élèves de ne pas quitter la page sélectionnée, hormis les liens interactifs vers la page de lexique associée. Ce site, particulièrement riche pour l'enseignant comme pour les élèves, est en effet une source importante d'informations consultables en quelques clics. Or, l'élève n'a pas le temps disponible pour « surfer » librement sur les contenus disponibles.
À noter que ce site pourra faire l'objet, dans une autre séquence, d'un véritable travail de lecture de texte informatif et interactif en lien avec la presse.

Durée de mise en œuvre : 45 minutes

Dispositif et modalités d'apprentissage :

1re phase (10 minutes) : appropriation de la page Web
Sous la conduite de l'enseignant, les élèves sont amenés à découvrir le site proposé.

2e phase (20 minutes) : questionnaire
En binômes, les élèves devront répondre aux questions proposées dans la consigne*.

3e phase (15 minutes) : correction collective et synthèse
Celle-ci sera réalisée collectivement. Les réponses au questionnaire alimenteront la trace écrite, en se basant sur les éléments fournis dans le paragraphe « Contenus d'apprentissage : ce qu'il faut retenir de la notion visée en instruction civique ».

*** Consigne** : Réponds par écrit aux questions suivantes dans l'ordre que tu souhaites. Tu dois te baser uniquement sur les contenus disponibles sur la page Web sélectionnée et la page de lexique associée.
1) Que représente la photo du reportage ?
2) Qui sont les députés ?
3) Associe 2 par 2 les groupes de mots qui vont ensemble :
Assemblée nationale/sénateur/maire/député/ville-village/Sénat
4) Qu'est-ce qu'un référendum ?
5) Selon toi, en te basant sur la séance Mobiclic et la séance 1jour1actu !, qui dirige le pays ?

SÉANCE 3 SUR 5 :
LA CONSTITUTION DE 1958

Cette séance a pour objet d'expliciter le principe fondamental évoqué dans l'article premier de la Constitution de 1958 :
« La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale. »

Supports d'apprentissage :
Site Internet de l'Assemblée nationale
(**http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/constitution.asp**)
Cette page Web permet de visualiser le texte de la Constitution de 1958, de l'imprimer ou de le consulter en ligne.
Dictionnaires en ligne ou au format papier.

Liens complémentaires :
Encyclopédie en ligne pour enfants « Vikidia » (**http://fr.vikidia.org/**)
Dictionnaires en ligne (**http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue** ; **http://dictionnaire.tv5.org/** ; (**http://www.le-dictionnaire.com/**)

Durée de mise en œuvre : 30 minutes

Dispositif et modalités d'apprentissage :

1re phase (15 minutes) : recherche lexicale
Les élèves travailleront par deux à partir du support proposé par l'enseignant (dictionnaire en ligne ou au format papier). Ils auront à rechercher et expliquer chaque mot en gras dans la phrase « La France est une **république indivisible, laïque, démocratique et sociale** ». Le mot « sociale » sera commenté collectivement.

2e phase (15 minutes) : synthèse et trace écrite
Sous la direction de l'enseignant, les recherches des élèves seront évoquées collectivement pour aboutir à une explication à l'aide de mots simples facilement compréhensibles par tous. Le paragraphe « Contenus d'apprentissage : ce qu'il faut retenir de la notion visée en instruction civique » servira de cadre pour définir les mots-clés.

SÉANCE 4 SUR 5 : LE PARCOURS D'UNE LOI

Cette séance a pour objet d'approfondir les connaissances sur le rôle de l'Assemblée et du Sénat, et de comprendre la manière dont est créée une loi.

Supports d'apprentissage :
Sites Internet de l'Assemblée nationale et du Sénat :
http://www.assemblee-nationale.fr/video/vod/infographie-video2.asp
http://www.junior.senat.fr/quoi_sert_senat/quoi_sert_senat.htm

Page Web complémentaire : **http://www.assemblee-nationale.fr/juniors/jeu/quiz/final01.html**

En l'absence de connexion Internet, l'enseignant utilisera un manuel adapté aux objectifs proposés.

Durée de mise en œuvre : 45 minutes

Dispositif et modalités d'apprentissage :

1re phase (15 minutes) : questionnaire
En binômes, les élèves devront répondre aux questions proposées dans la consigne*.

2e phase (15 minutes) : correction collective et synthèse
Celle-ci sera réalisée collectivement. Les réponses au questionnaire alimenteront la trace écrite, en se basant sur les éléments fournis dans le paragraphe « Contenus d'apprentissage : ce qu'il faut retenir de la notion visée en instruction civique ».

3e phase (15 minutes, optionnelle) : quiz
Utilisation de la page Web **http://www.assemblee-nationale.fr/juniors/jeu/quiz/final01.html**, collectivement ou individuellement, pour entraîner les élèves sur les connaissances en lien avec l'Assemblée nationale. Ce jeu, proposé au départ comme l'aboutissement de la consultation du site de l'Assemblée nationale, est composé de 12 questions. La plupart d'entre elles sont accessibles aux élèves et ils trouveront facilement les réponses grâce aux investigations précédentes.

*** Consigne :** Réponds par écrit aux questions suivantes dans l'ordre que tu souhaites. Tu dois te baser sur les contenus disponibles sur les deux pages Web sélectionnées. Tu peux les consulter autant de fois que tu le souhaites.
1) Qui peut proposer une nouvelle loi ?
2) Qu'est-ce qu'un hémicycle ?
3) Pourquoi parle-t-on de « droite » et de « gauche » lorsqu'on évoque la politique en France ? **
4) Quel est le nom de l'assemblée (autre que l'Assemblée nationale) qui a pour fonction d'étudier une nouvelle loi ?
5) Comment appelle-t-on le chemin qu'accomplit une loi avant d'être validée ?
6) Quel est le rôle du président de la République dans la création d'une nouvelle loi ?

*** [note de l'auteur : le mot « politique », confus pour les élèves, sera explicité collectivement]*

SÉANCE 5 SUR 5 : ÉVALUATION

Éduscol, le portail ministériel destiné aux professionnels de l'éducation, propose des grilles de référence pour l'évaluation et la validation des compétences du socle commun (palier 2). Elles sont consultables à l'adresse Internet suivante :
http://media.eduscol.education.fr/file/socle_commun/99/7/Socle-Grilles-de-reference-palier2_166997.pdf

La séquence proposée vise principalement l'item suivant : *Reconnaître les symboles de la république et de l'Union européenne.*

À titre indicatif, le questionnaire suivant pourra servir à repérer les connaissances acquises.

1) Cite la phrase étudiée dans l'article premier de la Constitution de 1958.
2) Explique les mots de cette phrase.
3) Quelles sont les conditions pour pouvoir voter aux élections présidentielles ?
4) Qu'est-ce que le suffrage universel ?
5) Qui sont les députés et quel est leur rôle ?
6) De quoi est constitué le Parlement ?
7) Quel est le parcours d'une loi avant qu'elle ne soit appliquée ?
8) Peux-tu citer deux pouvoirs du président de la République ?

ANNEXE 1 : FICHE INTERACTIVE MOBICLIC CORRIGÉE

Clicitoyen

Fiche élève

Clique sur la réponse de ton choix pour compléter correctement chaque phrase.

Mobiclic n° 142 | XX YY | ... | 08/03/2012

Exercice n° 1 : Un peu de vocabulaire et quelques définitions

La France a une constitution, c'est-à-dire...

- un texte qui explique uniquement les pouvoirs du président.
- un texte qui contient toutes les lois.
- ● un texte qui explique le fonctionnement de notre république (comme les devoirs et libertés des citoyens français, les pouvoirs du président...).

La France est une république, c'est-à-dire...

- un pays qui élit la plupart de ses dirigeants, comme le président.
- un pays qui donne le pouvoir au peuple.
- un pays dont les dirigeants sont nommés par hérédité.

Le président de la République habite...

- à l'Assemblée nationale.
- ● à l'Élysée.
- au Sénat.

Attention, cet exercice nécessite de parcourir l'ensemble du cédérom.
Conseil : repère bien les mots-clés (constitution, république, Élysée) pour trouver les réponses dès que tu rencontreras ces mots dans le cédérom.

Clicitoyen

Fiche élève

Pour être inscrit sur la liste électorale, le candidat-président doit recueillir 500 signatures d'élus et répondre à certaines conditions. Lis chaque proposition, puis clique sur la bonne réponse.

Mobiclic n° 142 | XX YY | ... | 08/03/2012

Exercice n° 2 : Le « vrai-faux » pour devenir président

Je peux être président si je suis majeur.	○ VRAI ● FAUX	Je suis majeur à 18 ans : la loi me considère comme responsable et capable de m'engager seul dans un contrat.
Je peux être président si je suis français.	○ VRAI ● FAUX	Je suis français si je suis né sur le sol français sous certaines conditions, ou si j'obtiens la nationalité française par demande.
Je peux être président si je suis en règle avec la justice.	○ VRAI ● FAUX	Je perds une partie de mes droits civiques si je suis condamné.
Seuls les hommes peuvent être présidents.	● VRAI ○ FAUX	Cette proposition était vraie... jusqu'en 1944 !

Une fois ta proposition faite, tu auras un indice supplémentaire pour justifier ton choix dans la colonne de droite. Tu retrouveras ces informations dans le premier tableau du jeu, en écoutant les différents candidats.

ANNEXE 1 : FICHE INTERACTIVE MOBICLIC CORRIGÉE

Cliccitoyen | Fiche élève | Sélectionne les mots justes dans ce texte pour le reconstituer.

Mobiclic n° 142 | XX YY | ... | 08/03/2012

Exercice n° 3 : Comment voter pour élire le président ?

C'est le peuple français qui, par le vote, élit directement le président : cela s'appelle le suffrage universel direct.

Pour voter, je dois être majeur, avoir mes droits civiques, être français et être inscrit sur les listes électorales. On dit alors que je suis « électeur ».

La campagne électorale me permet d'être au courant des idées des candidats. Muni d'un papier d'identité, je me rends au bureau de vote (généralement une mairie ou une école). Des bulletins de vote avec les noms des candidats sont à ma disposition.

Grâce à l'isoloir, je peux insérer en secret mon bulletin dans une enveloppe. Je le dépose ensuite dans une urne une grosse boîte transparente. Puis, je signe pour prouver que j'ai voté et enfin, une personne appelée assesseur valide mon vote par l'expression « a voté ! ».

Tu retrouveras les informations dans les tableaux deux (les règles de la campagne électorale) et trois (le bureau de vote).

Cliccitoyen | Fiche élève | Déplace chaque proposition vers la colonne juste.

Mobiclic n° 142 | XX YY | ... | 08/03/2012

Exercice n° 4 : Le rôle du président de la République

Ce que fait le président	Ce que ne fait pas le président
BLABLA ...	

Tu retrouveras ces informations dans le quatrième et avant-dernier tableau (pouvoirs et devoirs du président).

ANNEXE 1BIS : FICHE INTERACTIVE MOBICLIC VIDE (VERSION « PAPIER » ÉLÈVE)

Cliccitoyen | Fiche élève | Clique sur la réponse de ton choix pour compléter correctement chaque phrase.

Mobiclic n° 142 | XX YY | ... | 08/03/2012

Exercice n° 1 : Un peu de vocabulaire et quelques définitions

La France a une constitution, c'est-à-dire...

- un texte qui explique uniquement les pouvoirs du président.
- un texte qui contient toutes les lois.
- un texte qui explique le fonctionnement de notre république (comme les devoirs et libertés des citoyens français, les pouvoirs du président...).

La France est une république, c'est-à-dire...

- un pays qui élit la plupart de ses dirigeants, comme le président.
- un pays qui donne le pouvoir au peuple.
- un pays dont les dirigeants sont nommés par hérédité.

Le président de la République habite...

- à l'Assemblée nationale.
- à l'Élysée.
- au Sénat.

Attention, cet exercice nécessite de parcourir l'ensemble du cédérom.
Conseil : repère bien les mots-clés (constitution, république, Élysée) pour trouver les réponses dès que tu rencontreras ces mots dans le cédérom.

Cliccitoyen | Fiche élève | Pour être inscrit sur la liste électorale, le candidat-président doit recueillir 500 signatures d'élus et répondre à certaines conditions. Lis chaque proposition, puis clique sur la bonne réponse.

Mobiclic n° 142 | XX YY | ... | 08/03/2012

Exercice n° 2 : Le « vrai-faux » pour devenir président

Je peux être président si je suis majeur.	VRAI / FAUX	Tu trouveras l'information en cliquant sur « Zoul ».
Je peux être président si je suis français.	VRAI / FAUX	Tu trouveras l'information en cliquant sur « M 626 ».
Je peux être président si je suis en règle avec la justice.	VRAI / FAUX	Tu trouveras l'information en cliquant sur « Zarbi ».
Seuls les hommes peuvent être présidents.	VRAI / FAUX	Tu trouveras l'information en cliquant sur « Zouliette ».

Une fois ta proposition faite, tu auras un indice supplémentaire pour justifier ton choix dans la colonne de droite. Tu retrouveras ces informations dans le premier tableau du jeu, en écoutant les différents candidats.

ANNEXE 1BIS : FICHE INTERACTIVE MOBICLIC VIDE (VERSION « PAPIER » ÉLÈVE)

Cliccitoyen | Fiche élève | Sélectionne les mots justes dans ce texte pour le reconstituer.

Mobiclic n° 142 | XX YY | ... | 08/03/2012

Exercice n° 3 : Comment voter pour élire le président ?

C'est le peuple français qui, par le vote, élit directement le président : cela s'appelle le ..... direct.

Pour voter, je dois être ..... , avoir mes droits civiques, être ..... et être inscrit sur les listes électorales. On dit alors que je suis « ..... ».

La ..... électorale me permet d'être au courant des idées des candidats. Muni d'un papier d' ..... , je me rends au bureau de vote (généralement une mairie ou une école). Des ..... de vote avec les noms des candidats sont à ma disposition.

Grâce à l' ..... , je peux insérer en secret mon bulletin dans une enveloppe. Je le dépose ensuite dans une ..... une grosse boîte transparente. Puis, je ..... pour prouver que j'ai voté et enfin, une personne appelée ..... valide mon vote par l'expression « a voté ! ».

Tu retrouveras les informations dans les tableaux deux (les règles de la campagne électorale) et trois (le bureau de vote).

Cliccitoyen | Fiche élève | Déplace chaque proposition vers la colonne juste.

Mobiclic n° 142 | XX YY | ... | 08/03/2012

Exercice n° 4 : Le rôle du président de la République

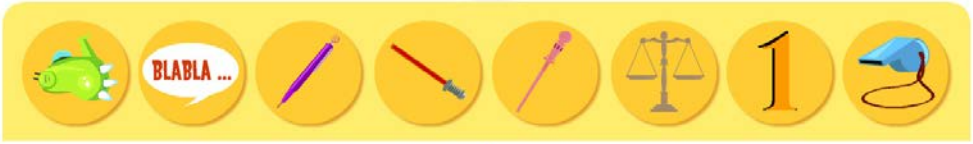

Ce que fait le président	Ce que ne fait pas le président

Tu retrouveras ces informations dans le quatrième et avant-dernier tableau (pouvoirs et devoirs du président).

ANNEXE 2 :
ARTICULATION AVEC LES PROGRAMMES 2008 ET LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES

EXTRAITS DU LIVRET PERSONNEL DE COMPÉTENCES (SOCLE COMMUN), PALIER 2 CM2 (BULLETIN OFFICIEL N° 27 DU 8-7-2010)

Compétence 1 : la maîtrise de la langue française
– Lire : […] effectuer, seul, des recherches dans des ouvrages documentaires (livres, produits multimédias) […].

Compétence 4 : la maîtrise des TUIC – B2i niveau école
– S'approprier un environnement informatique de travail : connaître et maîtriser les fonctions de base d'un ordinateur et de ses périphériques.
– Créer, produire, traiter, exploiter des données : produire un document numérique :
texte, image, son ; utiliser l'outil informatique pour présenter un travail.
– S'informer, se documenter : lire un document numérique ; chercher des informations par voie électronique […].

Compétence 6 : les compétences sociales et civiques
– Connaître les principes et fondements de la vie sociale et civique : reconnaître les symboles de la république […].

Compétence 7 : l'autonomie et l'initiative
– S'appuyer sur des méthodes de travail pour être autonome : respecter des consignes simples, en autonomie ; […] commencer à savoir s'autoévaluer dans des situations simples ; soutenir une écoute prolongée (lecture, musique, spectacle, etc.) […].

EXTRAITS SIMPLIFIÉS DES PROGRAMMES 2008 EN LIEN AVEC LES NOTIONS VISÉES

INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE

En relation avec l'étude de l'histoire et de la géographie, l'instruction civique permet aux élèves d'identifier et de comprendre l'importance des valeurs, des textes fondateurs, des symboles de la République française […], notamment la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.
Au cours du cycle des approfondissements, les élèves étudient plus particulièrement […] les règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie : […] la démocratie représentative (l'élection), l'élaboration de la loi (le Parlement) et son exécution (le gouvernement) […].

FRANÇAIS

Compréhension de textes informatifs et documentaires [qui] s'appuie sur le repérage des principaux éléments du texte (par exemple, le sujet d'un texte documentaire […]), mais aussi sur son analyse précise.

TUIC (B2i)

La culture numérique impose l'usage raisonné de l'informatique, du multimédia […]. Le programme du cycle des approfondissements est organisé selon […] les textes réglementaires définissant le B2i […]. Les technologies de l'information et de la communication sont utilisées dans la plupart des situations d'enseignement.

Lien complémentaire : circulaire relative à l'instruction civique et morale à l'école n° 2011-131 du 25-8-2011 (**http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57284**)